

Le 1er mars 1693, il obtenait des lettres de provisions du roi pour succéder à son père dans sa charge de greffier de la prévôté de Québec. Rageot fut reçu et installé en son office par le Conseil Souverain le 7 décembre 1693.

Comme il était encore mineur, sa mère dût donner caution pour lui jusqu'à ce qu'il eut atteint l'âge de vingt-cinq ans.

Charles Rageot de Saint-Luc pratiqua aussi comme notaire royal à Québec de 1695 à sa mort.

M. Rageot de Saint-Luc décéda à Québec le 18 décembre 1702, à l'âge de 28 ans. Sa femme, née Marie-Geneviève Gauvreau, décéda huit jours plus tard. Tous deux durent succomber à l'épidémie de picote qui sévissait alors à Québec.

Charles Rageot avait pris son nom de Saint-Luc du fief Saint-Luc (sur les bords de la rivière du Sud), propriété de son père.

Nicolas Rageot de Saint-Luc.—Né à Québec le 20 août 1676, du mariage de Gilles Rageot et de Marie-Madeleine Morin.

“Nicolas Rageot de Saint-Luc, nous dit M. J.-Edmond Roy, succéda à son frère (Charles Rageot de Saint-Luc) dans ses charges de greffier et de notaire royal. Son nom n'est pas indiqué dans les listes officielles du notariat. On ne trouve aux Archives ni ses lettres de provisions ni son greffe. Ce manque de documents s'explique par plusieurs raisons. Les cahiers des insinuations de la prévôté pour 1700, 1701 et 1702 n'ont pas été conservés, et c'est là où étaient enregistrés les commissions. Nicolas Rageot mourut presque aussitôt après son entrée en fonctions, le 31 mars 1703, et c'est au registre de sépulture de Québec que l'on découvre qu'il fut greffier de la prévôté et notaire royal. Il était âgé de 28 ans à sa mort.”

Nicolas Rageot a bien exercé la charge de greffier de la prévôté, mais sans lettres de provisions du roi. Il avait probablement été nommé temporairement par l'intendant en attendant le bon plaisir du roi.